

Le 24 mars 2003

AVIS DE MODIFICATION

Mémoire sur la TPS/TVH 7.5, *Transmission électronique de déclarations et des versements*, décembre 2001.

L'expression IMPÔTNET TPS/TVH devrait être insérer à côté de chaque mention de l'expression IMPÔTEL TPS/TVH.

Veuillez noter que la version électronique u mémoire sur la TPS/TVH 7.5 sera corrigée afin de tenir compte de cette modification.